

Session 2

Topic 3: Reconciling wildlife protection with land-use policies

11:00-11:30

Présentation:

Maxime Nzita Nganga, Coordonnateur Regional Afrique Centrale WWF -Economie Verte, industries Extractives et Infrastructures.

Facilitation: Romain Calaque

Élément de réflexion sur la valeur des objectifs de la conservation (Faune et Biodiversité) dans le changement structurel d'utilisation des terres dans le Bassin du Congo).

Décennie précédente : Déclaration de Yaounde, 1999

Au de la de bien des aspects liés à l'engagement politique réel et les partenariats convenus des acteurs pour la conservation des forêts du Bassin du Congo, la déforestation et la dégradation ont été limitées dans le bassin du Congo à cause d'une combinaison de facteurs divers (faibles densités de la population, instabilité politique, faiblesses des infrastructures, et environnement des affaires peu propice à l'investissement privé). Ces facteurs ont conduit à une sorte de «protection passive» de la forêt. De plus, les booms pétroliers (ou d'autres ressources naturelles) et les effets du syndrome hollandais dans certains pays du bassin du Congo ont fait grimper les salaires et créé des emplois dans les zones urbaines, stimulant la migration depuis les zones rurales vers les zones urbaines.

Shift vers les Emergence Economique dans le Bassin du Congo et changement structurel dans le domaine forestier.

Même si le taux de déforestation est toujours assez faible dans l'ensemble des pays forestiers du Bassin du Congo, il y a en revanche un changement et accroissements des nouveaux investissements en terme d'occupation des sols, lesquels pourraient jouer comme des menaces structurelles sur la conservation des habitats forestiers au niveau des pays. Ces divers investissements, dont notamment les grands travaux infrastructurels, l'ouverture des concessions agro industrielles, ainsi que les mines et leurs projets structurants, sont entrain de générer de flux humains vers des zones forestières jadis dépeuplées.

La question fondamentale dans ce contexte portera principalement sur la capacité institutionnelle de l'arsenal CBFP COMIFAC, des gestionnaires publiques, des ONG Internationales, des organisations de la Société Civile locale à maintenir ou à guider des nouveaux acteurs, ainsi que les choix de politiques économiques des Etats vers un équilibre socio - économique qui garantirait la conservation des forêts du Bassin du Congo. Il est peut-être temps de revisiter les contenus des concepts tel que "Living Landscapes" ou encore les critères même de l'économie de la conservation des forêts du Bassin du Congo.

L'idéal serait d'arriver à un model transformationnel ou la conservation des ressources (habitat et faune) découlerait tout naturellement de la croissance économique et de sa création des richesses comme des valeurs vertes (Economie Verte).

Prenant en considération la synthèse dans « Eléments de prospection à l'horizon 2040 pour les écosystèmes d'Afrique Centrale » il ressort qu'une révision de l'ensemble des opérations devrait être envisagée au niveau des acteurs et des intervenants impliqués dans le processus de la conservation et de l'économie forestière dans le Bassin du Congo (CBFP/facilitations, Les ministères et services sectoriels dans les affectations des terres –Mines, Agriculture, infrastructure, urbanisme et Habitat-, Energie, Planification économique, Foret, les entités décentralisées et les communautés locales).

Il semble nécessaire d'innover à tous les niveaux mais si l'on s'en tient à l'échelon sous régional qui fait l'objet du PFBC, il faut qu'on trouve des réponses aux questions suivantes :

- Quel est le rôle de la COMIFAC CBFP dans la planification économique des Etats ? Les antennes relais de la COMIFAC au niveau de la planification économiques des gouvernements/des Etats sont-elles impliquées et à quel niveau ? Quel est la dialogue avec l'émergence de nouveaux acteurs légaux et légitime (transports, mines, energie, agro industriel avec incidence sur le domaine forestiers) mais n'apparaissant nulle part dans le cadre de la dynamique CBFP/COMIFAC.
- Comment tirer profit du nouveau Plan de Convergence, des divers groupes de travail et des engagements des Ministres de la COMIFAC pour lutter contre la mauvaise gouvernance, appuyer les acteurs intègres et renforcer les parties prenantes vulnérables ? et quel est rôle pour les ONG et autres acteurs à créer un environnement favorables dans la mise en œuvre du plan de convergence ?
- Comment utiliser les paysages prioritaires reconnus par les Ministres de la COMIFAC pour davantage responsabiliser et appuyer les acteurs territoriaux via des projets environnementaux réellement juridictionnels et décentralisés ?
- Comment amplifier les initiatives de la COMIFAC visant le secteur privé pour consolider les exploitants qui font l'effort de recourir aux meilleures pratiques de gestion et d'aménagement et écarter les entreprises *qui entretiennent la mauvaise gouvernance pour continuer à surexploiter les ressources*
- Faut-il douter sur les attentes des objectifs CBFP en maintenant le model opérationnel encours et L'apparente inadéquation entre le cadre institutionnel et le changement structurel dans la région.

Trouver des réponses adaptées et pertinentes à ces défis, permettrait de répondre a la question cruciale de " Comment nous assurer que tous les acteurs impliqués s'engagent à sauvegarde la faune et la biodiversité des pays du Bassin du Congo ainsi que les bien-être des populations locales ? Les participants seront invités d'entrer dans une franche discussion sur ces questions et de réfléchir sur quelques recommandations à faire.